



Un défibrillateur automatique (D.A.E.) est installé à l'entrée de la Maison de Santé.

Il est accessible au public 24H/24 et 7 jours/7, et doit être utilisé en cas d'arrêt circulatoire.

Associé à l'appel au SAMU - centre 15 et au massage cardiaque externe, il permet de sauver des vies.

